

- > Une Politique De L'eau Qui Fait Bouillir Nos Élus

# Une politique de l'eau qui fait bouillir nos élus

15/10/2010 05:38

**Alimentées par les redevances, les agences de l'eau sont priées par l'État de surfinancer les " bassines ". Département et Région crient au scandale.**



*Eric Gautier (à gauche, en compagnie de Sébastien Dugleux et Serge Morin) est prêt à porter l'affaire en justice, sur fond de respect de la directive européenne sur l'état de la ressource. - - Photo NR*

Jean-Louis Borloo, ministre de l'Ecologie, vient de demander aux agences de l'eau d'augmenter sensiblement leur taux d'intervention en faveur des réserves de substitution. Le 5 octobre à Orléans, le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté une délibération, malgré une majorité d'élus qui ont voté contre, portant à 70 % le taux de financement de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Conformément à l'appel ministériel, les représentants des services de l'État ont voté pour. Début novembre, le comité de bassin Adour-Garonne, dont dépendent les retenues de la Boutonne, sera appelé à délibérer sur la question. En adoptant le taux majoré, l'agence Adour-Garonne apporterait une aide précieuse aux irrigants du sud Deux-Sèvres, qui seraient incités à commander la seconde tranche de bassines, laissée aujourd'hui en suspens (lire par ailleurs). Mais le Département et la Région, co-financeurs des « bassines », crient déjà au scandale. « *C'est un détournement de fonds publics vers le privé !* », dénonce Eric Gautier. Le président du conseil général envisage le gel des

840.000 € de redevances versés annuellement à l'agence de l'eau et qui seraient placés sur un compte bloqué à la Caisse des dépôts. Sébastien Dugleux, son vice-président référent, montre du doigt « *des retenues qui cautionnent des pratiques non vertueuses* », ajoutant que « *80 % de nos ressources en eau sont dégradées, principalement par l'agriculture intensive* ». Vice-président du conseil régional, Serge Morin s'étonne d'« *une prise de position aussi politique de l'État* ». Eric Gautier appuie là où ça fait mal : « *Cette aide supplémentaire, c'est de l'argent prélevé sur l'eau potable et l'assainissement, au profit d'un lobby, par pur calcul politique* ».

Du 19 au 21 octobre, en Avignon, le congrès national de l'Association des départements de France devrait s'emparer du dossier. Eric Gautier poussera pour brandir la menace du sceptre de l'action en justice, au nom du respect de la directive européenne pour un bon état de la ressource en eau d'ici à 2015.

### chiffres-clés

- > **6,3 millions d'euros** : le coût HT des cinq bassines réalisées.
- > **18,60 %** : le taux actuel de financement par l'agence Adour-Garonne, derrière l'État (29,84 %) et la Compagnie d'aménagement des eaux (28,57 %), dont l'emprunt sera remboursé par les irrigants.
- > **5,7 millions d'euros** : le montant des sept bassines non réalisées.

Daniel Dartigues